

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1773

93 - Seine-Saint-Denis

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis

COMITE RÉGIONAL ILE DE FRANCE DES PÊCHES SPORTIVES (CRIDFPS).

Objet : le Comité Régional est le représentant de la FFPS (Fédération Française des Pêches Sportives) dans sa région et pour ce faire adhère aux statuts et règlements de celle-ci et a pour objet de regrouper, de protéger et d'informer les associations ou groupements dont les adhérents pratiquent les activités de la présente Fédération ; de promouvoir et de développer dans la région toutes les pêches en mer et en eau douce dans le cadre des lois qui les réglementent ; de représenter, de défendre les intérêts de l'ensemble des associations et groupements de pêche de la région auprès de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Comité Régional Olympique et Sportif Français, du Ministère de l'Environnement et des autres instances ayant à connaître des activités de la FFPS ; de participer à la protection de la faune, de la flore et de l'environnement en facilitant le travail des organismes de recherches scientifiques et en collaborant à la surveillance et répression de tous procédés illicites ou abusifs

Siège social : 118, avenue de la République, 93110 Rosny-sous-Bois.

Date de la déclaration : 12 mars 2018.